

Changement d'unité en interne, au sein de l'ESMS



De quoi s'agit-il ?

Les modalités d'accompagnement d'un des usagers changent au sein du même ESMS, l'ESMS souhaite alors modifier l'unité.

Exemple : un usager était en accueil de jour et bascule sur de l'internat, au sein du même ESMS

Cette fiche est destinée aux utilisateurs avec une habilitation Handicap-ESMS

Contexte : l'utilisateur est dans la liste des usagers entrés.

1. Saisir l'accompagnement sur la nouvelle unité

- Dans l'onglet **HANDICAP – Je suis receveur en ESMS-Gérer les notifications et DUA reçus** – Tableau de bord de l'ESMS
- Cliquer sur l'utilisateur concerné pour entrer sur sa décision – « Sélectionner une action » - Ajouter un nouvel accompagnement »

HANDICAP

Je suis receveur en ESMS

Récupérer une décision d'orientation

Gérer les notifications et DUA reçus

Sélectionner une action

Sélectionner une action

☎ Déclarer un nouveau contact

S Mettre au statut "Demande de réorientation"

🏠 Ajouter un nouvel accompagnement

Statut « usager entré »



Choisir la Nouvelle unité

Date du changement d'unité

Ajouter un nouvel accompagnement

Fermer x

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Statut du nouvel accompagnement *

Mettre au statut "Usager entré"

Unité *

Veuillez sélectionner une unité

Date de l'entrée de l'utilisateur *

Commentaire

(Max. 1000 caractères)

Attention, une fois l'entrée de l'utilisateur prononcée vous disposerez de 2 jours pour revenir en arrière. Passé ce délai, la déclaration de l'entrée sera irréversible.

✓ Valider

Résultat : L'utilisateur est alors admis sur la nouvelle unité choisie. La décision est donc en double dans votre tableau de bord, l'utilisateur est au statut « usager entré » sur les deux unités.

Accompagnements dans mes unités		
Statut de l'accompagnement	Unité	Accompagnement
 Usager pris en charge Depuis le 07/01/2022	ESAT CHATEAU BLANC TOUTES DÉFICIENCES Places disponibles : NR Liste d'attente : 0	Changer le statut ▼
 Usager pris en charge Depuis le 06/12/2017	DÉFICIENCE GRAVE DU PSYCHISME- SEMI-INTERNAT Places disponibles : NR Liste d'attente : 1	Permanent Changer le statut ▼

2. Prononcer la sortie de l'utilisateur de l'ancienne unité

Onglet Usagers Entrés – Cliquer sur l'utilisateur concerné pour entrer sur sa décision Accompagnements dans mes unités

Comme vu ci-dessus, l'utilisateur se retrouve en accompagnement en simultané sur l'ancienne et la nouvelle unité d'accueil.
Il va donc falloir prononcer la sortie de l'utilisateur sur l'ancienne unité.

Accompagnements dans mes unités

Statut de l'accompagnement	Unité	Accompagnement
 Usager pris en charge Depuis le 07/01/2022	ESAT CHATEAU BLANC TOUTES DÉFICIENCES Places disponibles : NR Liste d'attente : 0	Changer le statut ▼
 Usager pris en charge Depuis le 06/12/2017	DÉFICIENCE GRAVE DU PSYCHISME- SEMI-INTERNAT Places disponibles : NR Liste d'attente : 1	Permanent

Formation

Formation

Changer le statut ▼

Changer le statut

Mettre au statut "Usager sorti"

Date du changement d'unité

Sélectionner le motif « Suite à la décision de la CDAPH »

Préciser : changement d'unité en interne

Mettre au statut "Usager sorti" Fermer x

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Date de la fin d'accompagnement par l'établissement ou du renouvellement *

Motif *

☐ Suite à la décision de la CDAPH

☐ L'utilisateur est admis dans un autre ESMS suite à un déménagement

☐ L'utilisateur est admis dans un autre ESMS suite à une réorientation

☐ L'utilisateur ne souhaite plus être pris en charge par l'ESMS

☐ L'utilisateur a démissionné (ESAT)

☐ L'utilisateur est pris en charge par la sécurité sociale au titre de l'invalidité (ESAT)

☐ L'utilisateur a fait valoir ses droits à la retraite (ESAT)

☐ L'utilisateur est arrivé à la fin du contrat de prise en charge (SAVS/SAMSAH/SESSAD)

☐ L'utilisateur est décédé

☐ Fin de période d'essai

☐ Renouvellement

☐ L'utilisateur a pu entrer en apprentissage

☐ L'utilisateur a pu se réinsérer en milieu ordinaire

☐ Hospitalisation

☐ Admission dans un établissement pour personnes âgées

☐ Fin de formation

☐ Accueilli(e) en famille d'accueil

☐ Fin de l'accueil temporaire

Précision *
(Max. 1000 caractères)

✓ Valider



Accompagnements dans mes unités

Statut de l'accompagnement	Unité	Accompagnement i
 Usager pris en charge Depuis le 06/12/2017	DÉFICIENCE GRAVE DU PSYCHISME- SEMI-INTERNAT Places disponibles : NR Liste d'attente : 1	Permanent Changer le statut ▼
 Fin de prise en charge Accompagnement terminé le 02/02/2022 Suite à la décision de la CDAPH	ESAT CHATEAU BLANC TOUTES DÉFICIENCES Places disponibles : NR Liste d'attente : 0	Changer le statut ▼

Résultat : l'utilisateur est bien « sorti » de l'ancienne unité et « entré » sur la nouvelle unité. La décision est donc en double dans le tableau de bord, dans l'onglet « usager entré » et « usager sorti ».

? Besoin de plus d'informations



En cas de problème sur votre compte ou vos habilitations, rapprochez-vous du référent structure de votre établissement.

Sur notre site Internet, vous trouverez une mine d'informations dans votre Espace Utilisateurs ViaTrajectoire : fiches pratiques détaillées, webinaires, témoignages...

[Cliquez ici !](#)



En cas de difficultés, notre centre de services est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30

0 820 250 035 – assistance@esante-occitanie.fr

Contactez-nous si besoin d'un accompagnement spécifique :
viatrajectoire@esante-occitanie.fr